

le livre parisien

BULLETIN DU SYNDICAT GÉNÉRAL DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ÉCRITE

CGT FILPAC

<http://www.sglce-cgt.fr>

Octobre 2005 - 1,50 €

La précarité de l'emploi, ça suffit !

Au moment où nous bouclons ce numéro « pas comme les autres » qui contient le document d'orientation préparant notre XIV^e Congrès, le SGLCE est engagé dans la mobilisation des salariés de la communication à « Paris » avec la volonté d'inscrire dans les manifestations unitaires du 4 octobre un maximum de salariés des entreprises de nos branches d'activité.

À l'heure où vous lirez ces lignes, nous aurons en notre possession le bilan d'une journée d'actions qui pourra certainement être comparée aux manifestations de l'hiver 2003 contre la réforme des retraites.

Cet été, le gouvernement Villepin a eu recours aux méthodes cavalières de son prédécesseur. S'exonérant des passages obligés qu'implique une société réellement démocratique, il a légiféré par ordonnances sur le contrat nouvelles embauches (CNE) qui instaure dans les entreprises de moins de 20 salariés un nouveau contrat de travail à durée indéterminée avec une période d'essai de deux ans.

Le nouveau Premier ministre, lui, ne connaîtra pas les délices du CNE. En poste jusqu'en 2007 et à l'essai pour 100 jours, il ne l'a pas jugé bon pour lui-même. Il n'a pas jugé nécessaire non plus de prendre en compte l'avis du Parlement, pas plus que celui des organisations syndicales, sur son contenu. Aux ordres des marchés financiers et du Medef, ce hussard du libéralisme a ordonné la remise en cause du

droit protégeant les salariés contre les licenciements abusifs. Face à cette attaque contre le code du travail, la CGT a réagi en déposant un recours auprès du Conseil d'état. Elle a également invité les autres syndicats à organiser la réaction unitaire qui prend forme aujourd'hui. En cet automne orageux, la rentrée sociale se déroule dans un climat lourd d'inquiétude et de mécontentement liés au refus conjoint du gouvernement et du patronat de prendre en compte les attentes de la population.

À cet égard, les campagnes de publicité des enseignes de la grande distribution vantant leur engagement en faveur du pouvoir d'achat de leurs clients, tout comme les discours volontaristes du gouvernement encourageant la confiance dans l'avenir et la consommation des ménages, ne sont d'aucun effet sur les constats de nos concitoyens.

Le discours du groupe LVMH concernant l'avenir des emplois des salariés de la Samaritaine ou encore celui de Hewlett Packard sont, eux, beaucoup plus explicites : - « oui, nous faisons d'énormes bénéfices, oui, nous utilisons les aides publiques, oui, nous licencions des milliers de salariés, oui, demain nos actions vont monter et oui, nous ferons alors plus de profits. »

Pour eux, les salariés, privés d'emploi et retraités paieront la facture.

Conséquence de ces grandes manœuvres de la financiarisation de l'économie, le pouvoir d'achat des salariés, éreinté par les arrondis du passage à l'euro en 2002 et par le gel des salaires imposé par les employeurs ne s'est, depuis cette époque, jamais relevé. Résultat : au supermarché - le caddie comme au marché - le panier et la fiche de paie sont au plus bas. Dans ce contexte, l'augmentation et la réunification du Smic au 1^{er} juillet 2005 ne suffisent pas pour boucler les fins de mois angoissantes d'un nombre toujours plus important de familles aux revenus modestes ou moyens. En cette rentrée, le mécontentement profond des salariés s'enracine dans ces difficultés de tous les jours et s'alimente également des effets considérables du choc pétrolier actuel. Ce dernier, s'il fait exploser les factures des

automobilistes et des budgets chauffage des salariés, fait aussi s'envoler les profits des compagnies pétrolières et des spéculateurs financiers.

Encore une fois, pour le patronat, les salariés paieront la facture.

Mais la colère est bien présente et ce ne sont pas les attaques contre le code du travail, ni la volonté du Medef de « réenchanter le monde » et encore moins la réforme fiscale annoncée qui vont redonner confiance à tous ceux à qui l'on retire des droits pour leur imposer davantage de précarité.

L'insécurité sociale est, elle aussi, bien présente. Il ne s'agit pas là d'un vague sentiment mais d'une réalité qui touche des millions de salariés.

Alors, le 4 octobre, dans toute la France, les manifestants ont commencé d'agir et de se mobiliser pour l'augmentation du pouvoir d'achat et de réelles mesures pour l'emploi stable et qualifié face au chômage.

Commencer à agir, c'est aussi ce qu'ont fait le 14 septembre nos camarades d'Ortim Services. Avec leurs collègues, elles ont précédé le mouvement en organisant leur premier débrayage pour obtenir le versement des acomptes et contraindre leur employeur à prendre en considération leurs revendications.

Pour tous les syndicalistes ayant l'ambition de porter les revendications des salariés et qui refusent de subir la précarité que certains voudraient institutionnaliser, après ce 4 octobre d'actions dans tout le pays, nous devons continuer dans les entreprises à construire la mobilisation et à agir pour placer nos revendications sur la table des négociations.



N° 316

SOMMAIRE

2/3

Imprimerie nationale

1/XII

XVI^e Congrès du SGLCE :
document d'orientation

4

Rentrée sociale

Guillaume Thomas Flores

IMPRIMERIE NATIONALE

DUR COMBAT CONTRE LE VANDALISME GOUVERNEMENTAL

« *Tout ce qui dégrade la culture raccourcit le chemin qui mène à la servitude* » – Albert Camus.

L'Imprimerie nationale déménage et se disperse vers diverses destinations. L'usine et le siège historique de Paris 15^e sont vendus au fond de pension américain Carlyle, directement lié aux familles Bush et Ben Laden !

Créée en 1538 par François I^{er}, l'Imprimerie nationale (IN) était installée, depuis 1922, rue de la Convention (15^e).

Ainsi, il aura fallu 5 siècles pour constituer un trésor mondial (lire encadré) aux richesses inégalables et seulement une douzaine d'années pour que les gouvernements, à partir de 1992, sous couvert de règlement européen sur la concurrence, mettent à sac le patrimoine national.

Comment, à ce sujet, ne pas évoquer Victor Hugo quand il disait : « *c'est le triomphe complet, absolu, éclatant, indiscutable, définitif et suprême de la médiocrité sur le génie* ».

Le *Livre parisien* a demandé à Patrick Pinceloup, délégué syndical CGT, de faire le point sur la situation actuelle de l'IN.

Le Livre Parisien : Patrick, dans un article précédent paru dans le *Livre parisien* n° 313, tu disais que le sort des sites de l'IN – Douai, Bondoufle, la Convention – semblait scellé. Qu'en est-il ?

Patrick Pinceloup : Pour les lecteurs, il faut rappeler qu'à Paris, l'immeuble de la rue de la Convention était occupé par 5 activités distinctes :

- le siège social ;
- l'atelier machines feuilles (presse offset) ;
- le pré-press (photocompo, photogravure, PAO) ;
- l'atelier concours où sont imprimés les documents concernant les examens ;
- le patrimoine (atelier typographique, composition, impression et poinçons).

Le site de Douai poursuit son activité. Il y a un an, il y avait 750 salariés. Il y en a aujourd'hui 519, mais les rotatives sont arrêtées depuis 2004, après le départ des pages jaunes des annuaires en Espagne.

2 Il reste l'atelier du « continu » (rotatives très spéciales qui impriment les chèques vacances,



Patrick Pinceloup

les liasses d'imprimés pour les impôts, les procès-verbaux et autres travaux très élaborés), ainsi que l'atelier du fiduciaire (passeports, permis de conduire, cartes d'identité). On utilise à cet effet une partie du matériel venant de Paris. Par contre, l'atelier logistique, centre d'expédition des documents administratifs (feuilles d'impôts et autres formulaires), ainsi que l'atelier de vente par correspondance (vente d'ouvrages divers) doivent être cédés.

LP : Et en ce qui concerne Bondoufle et Choisy ?

PP : Il faut souligner que les ateliers de Bondoufle, où travaillent 160 salariés, sont équipés essentiellement de rotatives (deux de 16 pages et deux de 64 pages) ainsi que d'un atelier de pré-press.

L'essentiel de la production consistait à imprimer des annuaires qui ont été transférés en Espagne. Le complément de la production résidait à fabriquer des catalogues divers et des formulaires administratifs.

Au moment où je te parle, ce vendredi 8 juillet, je viens tout juste d'apprendre que lors du Conseil d'administration, le Président-directeur général et l'État veulent fermer le site de

Bondoufle, faute de repreneur. Nous avons assisté à un ballet de rapaces avec à l'affiche, Maury, les Italiens et des Allemands qui, semble-t-il, ne se porteraient plus acquéreurs. Il faudra encore et toujours se battre.

Je continue à te faire l'état des lieux.

A Paris, en ce qui concerne la Convention : le siège est transféré porte Maillot (au Palais des Congrès) avec un effectif de 47 personnes (commerciaux inclus). L'atelier machines feuilles et l'atelier concours sont transférés dans une usine neuve à Choisy-le-Roi avec un effectif de 136 personnes pré-press inclus.

Depuis un an, nous constatons que la charge de travail n'atteint pas le niveau souhaité.

Cette situation ne fera qu'empirer si Bondoufle venait à fermer puisque les outils de ces deux sites sont complémentaires.

Bien entendu, ces messieurs voulaient niveler le statut social par le bas, de manière inadmissible, ce qui doit inévitablement entraîner le départ de beaucoup de salariés.

LP : C'est, bien entendu, une affaire à suivre. Revenons, si tu veux bien, sur le livre 3, c'est-à-dire le volet social, négocié en février 2005.

PP : La CGT a voté contre ce volet social qui comporte néanmoins des départs volontaires en préretraite, des reclassements en interne et en externe.

Depuis la même date, nous sommes en attente d'un texte éclaircissant la situation des ouvriers sous décret (concernant tous les salariés entrés avant le 1^{er} janvier 1994, avant le changement de statut). Ce texte permettrait à ces salariés d'être reclassés dans la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière (comme par exemple le Giat ou France Télécom). Ce décret n'est toujours pas promulgué.

LP : Que devient le patrimoine, ce véritable trésor mondial ? Des décisions ont-elles été prises ? Et si oui, lesquelles ?

PP : L'atelier du patrimoine est transféré à Ivry, dans un local relais avec dix-sept personnes, selon les assurances du PDG, pendant 3 ans, dans l'attente d'obtenir un espace plus approprié aux visites et à la réalisation d'un projet

culturel à la mesure du trésor patrimonial. Il faut que l'État, à travers le Ministère de la culture, prenne en compte cette exigence culturelle.

LP : Durant la dernière décennie, la lutte a été très dure, sans aucune trêve. Quels ont été pour toi les moments les plus marquants ?

PP : Une chose est certaine, sans la lutte avec la CGT, les choses seraient infiniment pires.

A brûle-pourpoint, je me souviens de la grève de 3 semaines en l'an 2000 qui a débouché sur une augmentation de 500 F par personne et l'amélioration des conditions de travail à Ivry.

Au départ, nous voulions 0,4 % d'augmentation. Nous avons durci le mouvement devant l'autisme de la direction et obtenu 500 F, soit beaucoup plus que la revendication initiale.

Je me souviens des grèves du 11 mars 2003, de

novembre 2004 avec 95 % du personnel devant Bercy, du 16 décembre 2004 pour l'obtention du plan social.

La lutte n'est pas terminée. A Douai ou à Choisy-le-Roi, la CGT n'acceptera pas les compromis bidon. Les camarades exigent un véritable plan social et les solutions devront être pérennes, y compris pour Bondoufle.

LP : Cette interview a été réalisée début juillet. En cette fin de septembre, une surprise de taille concernant Bondoufle : un groupe d'investisseurs allemands (Arques) souhaite acheter l'imprimerie. Les ouvriers encore présents conserveraient, disent-ils, les mêmes conditions de travail et de salaire. Le Livre parisien vous tiendra informés des développements à venir.

Propos recueillis par Yann VOLANT

L'IMPRIMERIE NATIONALE MISE À SAC

1994 : Transformation de l'Imprimerie nationale en société anonyme, perte de l'impression des documents de l'administration française.

2002 : L'annuaire de France Télécom est désormais imprimé en Espagne.

Chute de 40 % du chiffre d'affaires. Les rotatives de Douai sont arrêtées, entraînant 272 millions d'euros de pertes. L'État actionnaire à 100 % doit apporter une aide de 150 millions d'euros à la restructuration drastique du Président Directeur général, Loïc de La Cochetière. L'examen de la demande d'aides par Bruxelles s'éternise.

2005 : La filiale Istra (impression offset de magazines et catalogues) à Strasbourg est cédée, avec son personnel, en février 2005, à Maury qui reprendrait (peut-être) l'usine Evry Roto qui imprime aussi les magazines.

Les éditions (Beaux Livres), la vente par correspondance et la logistique basées à Douai doivent être vendues.

LE PATRIMOINE : UN TRÉSOR MONDIAL

Bref extrait d'inventaire.

L'Imprimerie nationale possède un fond de 30 000 livres, sauvegarde un florilège de 700 000 pièces classées monuments historiques, 240 000 poinçons en acier dans 70 polices différentes, 14 000 pièces pour la gravure, 150 000 matrices en cuivre, 224 000 idéogrammes chinois, 15 000 bois d'affiches, 1 300 bois gravés, 3 000 cuivres de taille douce, 2 500 fers à dorer.

Les alphabets des peuples du monde entier y sont conservés.

Une grande quantité des machines qui scandent l'histoire des techniques de l'imprimerie, servies par des ouvriers recrutés par concours sur la base de l'excellence, meuble les ateliers.

Brèves

Une rentrée combative !

La fatalité n'est pas à l'ordre du jour et nombre de salariés sont dans l'action, parfois de façon durable et ils obtiennent des acquis significatifs. L'été dernier, la mobilisation s'est poursuivie avec des luttes marquantes, comme celles des Nestlé : le Tribunal de Grande Instance de Marseille a confirmé en référé à la direction du groupe, l'obligation de procéder au redémarrage de son usine de production de Marseille.

Ou celle des ouvriers agricoles des Bouches-du-Rhône en grève contre l'esclavagisme. Après une semaine de grève, ils ont obtenu leur relogement, l'application des normes d'hygiène et de sécurité, le paiement des heures supplémentaires.

Ou encore celles des salariés polonais à Saint-Nazaire, de ceux de Koyo à Irigny dans le Lyonnais, de Legrand Normandie (transports)...

Les téléopératrices d'Ortim Services qui traitent les abonnements de Canal + se sont mises en grève le 14 septembre pour le versement des salaires et la reconnaissance de leurs élus CGT. Voilà qui doit nous inciter à redoubler nos efforts de syndicalisation dans des secteurs aptes à être organisés par le SGLCE.

Autant d'actions gagnantes avec la CGT et un encouragement pour une rentrée combative ! L'assurance de faire aboutir nos revendications était dans nos esprits à l'issue de la manifestation.

Nous partageons donc l'avis de Villepin qui déclarait dans *Le Parisien* du 9 septembre dernier : « Ici, nous sommes sur une terre de résistance, où l'on ignore la résignation. Face à la difficulté, on relève les défis. »

Bulletin officiel du Syndicat général du livre
et de la communication écrite
94, bd A.-Blanqui 75013 PARIS.
N° de Commission paritaire : 0110 S 07117.
Préresse réalisé par Publications Elysées
13, rue Niepce 75014 Paris - Tél. 01 40 47 41 01
Impression : Imprimerie nationale.

Directeur de publication et de rédaction : Elbaz Cyril.
Rédacteur en chef : Thomas Flores Guillaume.
Comité de rédaction : A. M'Saoura, M. Pavard, B. Rivet,
Y. Volant, N. Bessemoulin, P. Le Cadre, Th. Fronty.



Octobre, rouge de colère

Une rentrée sociale à l'image de la rentrée littéraire ? De l'avis unanime des médias, c'est une bombe ! Tous les ingrédients pour faire exploser la pensée normative sont réunis dans le dernier roman de Houellebecq « La possibilité d'une île ». L'automne social aurait donc aussi ses feuilles subversives. Mais à quel prix ? Son succès ne se joue ni dans les salons, ni sur les plateaux de télé, plutôt dans le prix que les travailleurs actifs ou non actifs ont à payer pour satisfaire les appétits insatiables des patrons.

Par centaines de milliers, nous avons battu le pavé le 4 octobre dernier, aux quatre coins de la France. L'heure de la rentrée sociale a bien sonné sur un ton unitaire, puisque l'ensemble des confédérations syndicales, auxquelles se sont joints Solidaire, l'UNSA, la FSU et l'UNEF avait appelé à la mobilisation pour cette journée d'action.

Un rendez-vous unitaire comme nous n'en avions pas connu depuis 1976 !

Une manifestation, sous le signe de la lutte pour le pouvoir d'achat et la baisse du prix des carburants, qui pourrait bien avoir un effet cathartique sur les salariés culpabilisés et obligés depuis trop longtemps « d'arbitrer » entre chômage et pouvoir d'achat. La souffrance sociale, la précarité, la misère ne pourront être abolies par l'appauvrissement des salariés, confrontés à la dureté de la politique libérale du MEDEF et du gouvernement.

Le lyrisme du Premier ministre et ses paroles dithyrambiques sur l'action gouvernementale n'ont pas redonné confiance aux Français. Villepin, un aristocrate nous dit-on, auteur d'un essai « Les cent jours », relatant les derniers instants de l'épopée napoléonienne, a profité avec bien peu d'élégance des vacances pour mettre la France sous ordonnances.

Ainsi le « contrat nouvelles embauches », cadeau de bienvenue à Laurence Parisot, nouvelle prêtresse du MEDEF, laisse pendant deux ans le salarié sans droit, à la merci d'un licenciement sans motif. Une mesure qui aggrave la précarité

mais réenchante le monde du MEDEF. Un monde sans Code du travail, dans lequel la liberté des entreprises s'impose à celle des salariés et leur interdit le droit de travailler dans la dignité.

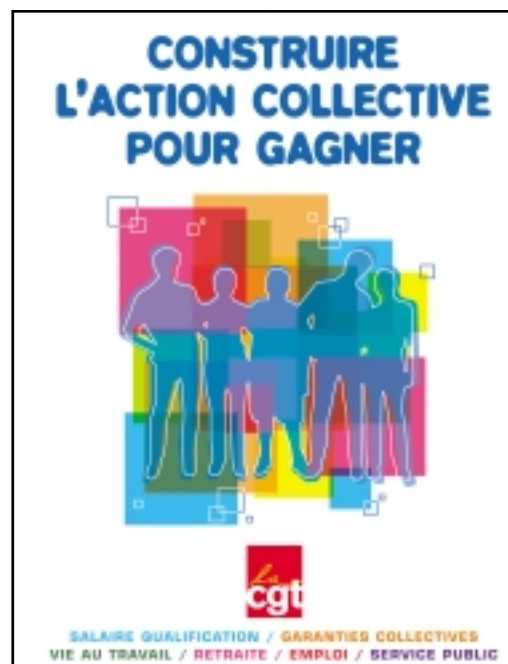
La présidente du MEDEF ne s'en est-elle pas déjà affranchie ? Le jour de son élection triomphale, elle était traînée devant les prud'hommes pour avoir utilisé un salarié de l'IFOP dont elle est PDG, comme domestique chez elle !

Dans la même perspective – créer toujours plus de flexibilité dans les entreprises –, le gouvernement prépare en catimini une autre « réforme » du contrat de travail en légalisant l'abus d'intérim. Les chômeurs déjà victimes de l'exclusion du monde du travail se voient infliger une mesure infâme par laquelle ils seront sanctionnés pécuniairement, jusqu'à la suppression définitive des indemnités pour « manquements » répétés dans la recherche et l'acceptation d'un emploi, quel qu'il soit.

Les patrons spéculent, le gouvernement gesticule !

C'est bien notre modèle social qui est la cible d'un gouvernement au service de l'ultralibéralisme, même si Dominique de Villepin appelle en toute indécence au rassemblement derrière sa généralissime personne pour sauver « son modèle social », « ce cœur de France », « ce bien inaliénable »...

Les cent jours n'ont rien changé. C'est toujours la politique déjà menée par Raffarin, sanctionnée par les Français lors des élections régionales et



européennes de 2004. De la même manière, le sens du vote « NON » majoritaire au référendum sur la constitution européenne a été ignoré par le nouveau gouvernement.

À l'heure où les entreprises du CAC 40 explosent leurs bénéfices, le rythme des suppressions d'emplois et des délocalisations ne cesse d'augmenter. La logique aveugle de l'actionnariat sacrifie les salariés sur l'autel du profit sans mesure. Hewlett Packard, malgré plus 46% de bénéfices réalisés entre mai et juin 2005, a choisi entre les cadres de Grenoble et les retraités actionnaires de Miami.

Les compagnies pétrolières spéculent et pompent notre pouvoir d'achat, le gouvernement gesticule. Les dernières rododromades du patron de Bercy illustrent à merveille les velléités du gouvernement. La Tribune du 15 septembre titrait en une et sur quatre colonnes « Comment Thierry Breton va faire payer les pétroliers » mais quatre jours plus tard, dans le même journal, une brève nous apprend que « Breton fait profil bas face aux pétroliers » !

Les raisons ne nous manquent pas, à nous, ceux de la « France d'en bas », d'exprimer notre colère.

Michel Pavard